

Service communication  
Tél. : 24 65 42

Samedi 26 septembre 2015

## COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT

J'ai reçu ce matin, avec Mesdames Déwé Gorodey et Valentine Eurisouké, membres du gouvernement, une délégation de sept personnes du comité de soutien à la doctrine nickel. Ce comité est venu manifester à Nouméa pour réaffirmer son attachement à la doctrine nickel de la province Nord. Doctrine qui privilégie notamment la transformation du nickel calédonien dans les usines locales ou off-shore.

Le comité est venu réexpliquer sa stratégie-pays : maîtriser la richesse et les outils économiques afin de valoriser au mieux le nickel calédonien et le préserver pour les générations futures.

Pour ma part, j'ai indiqué à la délégation que le gouvernement, depuis l'origine, n'a jamais changé de position sur la question des exportations de nickel. Il considère, tout comme le Comité du commerce extérieur minier (avis défavorable du 30 juillet 2015) que les demandes d'exportation vers la Chine et les demandes d'augmentation d'exportation vers le Japon, ne sont pas compatibles avec le schéma de mise en valeur des richesses minières, adopté à l'unanimité par le Congrès, en 2009.

J'ai rappelé que seul le Congrès, s'il le souhaite, a la légitimité pour changer les règles en matière d'exportations en faisant évoluer le schéma minier.

Aujourd'hui, je me félicite que la ministre des Outre-mer ait demandé la tenue d'une session extraordinaire du Congrès, dans le prolongement de la démarche initiée par le gouvernement, le 15 septembre.

Cette séance publique permettra qu'un vrai débat démocratique s'instaure avec l'ensemble des élus du Congrès sur la question du nickel.

\* \*  
\*